

Questions orales

● (1440)

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LA POSSIBILITÉ D'UN BLOCAGE DES PRIX PAR LA VOIE LÉGISLATIVE

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, en l'absence du premier ministre, j'aimerais poser ma question au premier ministre suppléant. Étant donné le taux d'inflation croissant au Canada, le gouvernement a-t-il l'intention de mettre en œuvre ses propositions de lignes directrices concernant les prix et les salaires en présentant une mesure qui forcerait le monde des affaires à bloquer ou à réduire les prix? Dans ce cas, quand le gouvernement compte-t-il présenter son bill sur la justification des prix?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, ce sujet fait l'objet de discussions dans le cadre des entretiens entre le gouvernement et les divers secteurs économiques.

M. Stanfield: Ainsi, il se passe quelque chose.

* * *

LE NORD CANADIEN

LA MENACE DE GRÈVE DES INFIRMIÈRES—LES MESURES ENVISAGÉES POUR LES LOCALITÉS ISOLÉES

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, je poserai ma question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Étant donné l'isolement de plusieurs postes infirmiers du Nord et la difficulté de fournir d'autres services à ces endroits en cas d'une grève des infirmières fédérales, grève qui pourrait être déclarée dès la semaine prochaine, le ministre peut-il indiquer si l'on a établi un plan d'urgence pour garantir qu'on continuera de fournir des services médicaux dans les localités isolées du Nord.

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je devrai consulter mes collègues. Je crois savoir que la majorité des infirmières en question occupent des postes désignés. J'imagine que cela s'applique aux infirmières du Nord.

* * *

LA CONSOMMATION

LA RÉCLAME DE SAFEWAYS TRAVEL AGENCY POUR L'OBTENTION DE PASSEPORTS ET DE CERTIFICATS DE CITOYENNETÉ—DEMANDE D'ENQUÊTE

M. Benno Friesen (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, vu l'absence du secrétaire d'État, j'aimerais poser ma question au premier ministre suppléant. J'ai sous les yeux le numéro d'avril d'une revue intitulée *Indo-Canadian*. A la page 5 figure une annonce de la Safeways Travel Agency qui dit notamment:

Confiez-nous le soin d'obtenir vos passeports:
Canadien—4 jours . . .
Citoyenneté: canadienne—30 jours.

M. McCleave: Le tout pour \$5.

[M. Munro (Hamilton-Est).]

M. Friesen: Cette agence de voyages a-t-elle conclu un accord spécial avec le gouvernement? Si oui, le premier ministre suppléant voudrait-il nous en livrer la teneur?

Une voix: C'est un avocat libéral.

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, la réponse à la question est non, il n'y a pas de telle entente.

M. Friesen: Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre de la Consommation et des Corporations. Si aucune entente n'a été conclue avec le gouvernement, le ministre voudrait-il se renseigner sur cette agence de voyages pour constater quelle infraction à l'éthique de la publicité constitue cette annonce?

Une voix: Intentez une poursuite.

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, les fonctionnaires de mon ministère s'occupent déjà de cette affaire et je crois qu'ils étudient le moyen de rembourser les personnes qui ont subi des inconvénients. Dès que j'aurai d'autres détails, je les transmettrai au député.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

LA POSSIBILITÉ DE POURSUITES CONTRE L'AUTEUR DU LIVRE «BENDED ELBOW»

M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Est-il au courant de la publication du livre intitulé «Bended Elbow», d'un certain Eleanor Jacobson, de la région de Kenora? A-t-il examiné cet ouvrage pour voir s'il y a lieu d'intenter des poursuites en vertu de la Loi actuelle sur les écrits haineux?

Des voix: Bravo!

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Oui, monsieur l'Orateur. Peter Kelly, président du Grand Conseil du Traité III, m'a remis un exemplaire de ce livre. Nous partageons son inquiétude. Nous étudions l'affaire pour voir quelles mesures il faudrait prendre.

* * *

LES POSTES

DEMANDE DE PROMESSE FORMELLE D'INTERVENTION DU MINISTRE DANS LES NÉGOCIATIONS

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes. Étant donné les réserves exprimées publiquement par les représentants du syndicat des facteurs et du syndicat canadien des postiers à l'égard de la compétence du Conseil du Trésor comme seul agent de négociation dans les délicats pourparlers contractuels qui se tiennent actuellement, le ministre des Postes peut-il assurer à la Chambre qu'il continue de prendre part aux négociations, pour qu'une voie de communication directe soit établie entre l'employeur et les employés dans ces négociations?